



COMMUNIQUE DE PRESSE

PREMIERES RENCONTRES AUREF

A l'université de Corse – Pasquale-Paoli (Corte)

Les 17 et 18 juillet 2017

Les 31 universités réunies dans le cadre de l'Alliance des Universités de Recherche et de Formation (AUREF) souhaitent, une fois passé le temps des élections présidentielles et législatives qui ont fait émerger un nouveau paysage politique en France, être force de propositions pour les nouvelles orientations relatives à l'ESR et plus particulièrement aux universités.

Dans cet esprit, elles ont décidé de se réunir en université d'été les 17 et 18 juillet à l'Université de Corse Pasquale Paoli pour analyser les politiques publiques menées ces dernières années. Conscientes de leur responsabilité envers la société, elles entendent participer activement aux réflexions relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche.

L'AUREF réaffirme que la diversité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui forment le paysage universitaire français constitue une richesse et une force qu'il faut conforter. Cependant, elle regrette que les systèmes de financement actuels des établissements, budgétaires et extra-budgétaires, amplifient les disparités entre les établissements et ne les placent pas à armes égales dans la compétition que l'Etat encourage par ailleurs.

Constatant la politique de concentration des moyens, et l'absence d'évaluation sérieuse de ses résultats, elle rappelle que la priorité est nécessairement la construction scientifique qui repose sur la collaboration plus que sur la compétition. Dans cet esprit, elle relance la réflexion sur un système alternatif à celui en place, sur la base d'une interrogation des idées reçues. Ainsi, l'AUREF demande à ce que la performance des établissements soit évaluée d'une manière relative en tenant compte des moyens investis pour mettre en lumière l'efficience, et non d'une manière absolue dans le but de valoriser la simple concentration des moyens.

L'AUREF rappelle également le lien essentiel entre la formation et la recherche depuis la licence jusqu'au doctorat : en France toutes les universités sont de recherche et de formation dès lors qu'elles proposent toutes des programmes doctoraux et qu'elles adossent leurs formations sur la recherche. Ainsi, elle s'oppose fermement à tout projet qui viserait à distinguer les établissements entre collèges publics universitaires dédiés au cycle licence et « graduate schools » consacrées au master et au doctorat.

L'AUREF affirme son attachement à l'égalité des territoires et le rôle essentiel joué dans leur développement économique, social et culturel par des établissements conservant leur pleine capacité de décision.

En ce qui concerne la question très sensible du tirage au sort des candidats en première année de licence, l'AUREF considère que c'est un modèle inacceptable de sélection des étudiants. Toutefois, elle estime que des solutions ne pourront être proposées qu'en ayant une réflexion globale sur une orientation mieux partagée dès le lycée, sur la construction de véritables parcours et sur l'ensemble de l'enseignement post-bac.

Enfin, l'AUREF souhaite mieux articuler les actions des établissements membres pour renforcer les collaborations et complémentarités entre eux. Forte de l'importance de l'AUREF comme espace de débats et interlocuteur des décideurs politiques, et pour renforcer cette logique de réseau, les membres ont décidé de se constituer en association.